

Nous devons proposer 3 représentants à la nouvelle commission de contrôle des listes électorale, afin de conserver une équité aux trois communes, il serait souhaitable qu'un représentant de chaque commune siège à cette commission.

1 conseiller municipal

1 représentant pour l'administration

1 représentant pour le Tribunal de Grande Instance

Après avoir entendu le maire, le conseil décide de retenir les propositions suivantes :
Madame Danièle PEARCE, présente, est favorable pour représenter le conseil municipal

Les noms de Mesdames Aurélie SCHNEEBERGER et Colette KOVAR de Ressons l'Abbaye seront transmis pour représenter l'Administration et Monsieur René VANDENABEELE également a été proposé.

Concernant le TGI, Madame Christiane DUVAL et Monsieur Roger VANDEPUTTE de La Neuville d'Aumont, a été retenu, ainsi que Monsieur Gilles FRANKHAUSER a été proposé

Monsieur Bogaert prend la parole pour expliquer le fonctionnement de notre site internet suite à sa formation organisée par l'ADICO.

Madame Mallinjouid demande à Monsieur le Maire de faire remonter auprès de la Communauté de Communes des Sablons le manque de Maître-nageur à la piscine des Sablons. Une réunion d'information est organisée à la mairie de Méru concernant les frelons asiatiques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30



Le Maire
Christian CHORIER